



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question au Gouvernement n° 465

Texte de la question

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christian Estrosi. Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de l'éducation nationale, mais je voudrais dire auparavant au Premier ministre que la plus élémentaire des courtoisies républicaines aurait pu le conduire, sur la réforme du mariage pour tous, à répondre autant à notre groupe qu'au groupe socialiste.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, malgré la mobilisation historique de toutes les écoles parisiennes, malgré nos avertissements solennels, vous avez décidé de faire paraître le décret concernant le projet de modification des rythmes scolaires le samedi 26 janvier dernier au *Journal officiel*.

Ce projet, je le rappelle, est rejeté par le Conseil supérieur de l'éducation, par le comité technique ministériel, par la Commission consultative d'évaluation des normes, par les enseignants et leurs syndicats, et un grand nombre de vos propres amis.

Vous avez adressé une lettre à tous les maires, dont j'ai été destinataire, et dans laquelle vous écrivez : " le succès de cette réforme repose notamment sur vous et sur la qualité du dialogue que les acteurs locaux sauront nouer au niveau territorial. "

Ce dialogue, je l'ai engagé au nom de la cinquième ville de France avec tous nos partenaires. Y ont participé 32 000 représentants de la communauté éducative, dont 800 enseignants sur 1 200. Ils ont été 80 % à dire non à votre réforme, non à la semaine des quatre jours et demi, non au changement des horaires actuels, non à l'allongement de la pause méridienne.

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, alors que nous avons à faire des économies, au niveau de l'État et des collectivités locales, et que cette réforme représentera un coût considérable pour les dépenses publiques, pourquoi maintenir envers et contre tous, de manière idéologique, un projet qui n'apportera aucune réponse concrète au bénéfice des enfants ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, je sais l'intérêt que vous portez aux enfants et aux élèves de France. Lorsque la formation des enseignants a été détruite dans ce pays, on ne vous a pas entendu. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP. - Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Lorsque la semaine de quatre jours a été instaurée, exception française par rapport à tous les pays d'Europe, on ne vous a pas entendu. *(Mêmes mouvements.)*

Lorsque 80 000 postes ont été supprimés dans la fonction publique et l'enseignement, on ne vous a pas entendu. *(Mêmes mouvements.)*

M. Bernard Accoyer. Minable !

M. Vincent Peillon, *ministre*. Lorsque, conformément à la priorité de ce Gouvernement et à l'intérêt du pays, j'ai eu la semaine dernière le plaisir de présenter au Conseil des ministres une loi de programmation et d'orientation qui fait de l'école publique la priorité de ce pays, on ne vous entend pas plus, ni sur les 60 000 postes, ou la formation des enseignants.

On ne vous entend que sur la réforme des rythmes scolaires. Mon prédécesseur Luc Chatel, qui siège à vos

côtés sur ces bancs, a mené pendant un an une consultation sur les rythmes scolaires.

M. Luc Chatel. Effectivement.

M. Vincent Peillon, *ministre*. Sa conclusion, soutenue par votre groupe, a été qu'il fallait revenir à la semaine de quatre jours et demi. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Il y a une immense distance entre un homme d'État et un politicien, entre un démocrate et un démagogue. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Votre façon de conduire l'action publique ne me convient pas, vous ne prendrez pas les enfants de France en otage de vos manoeuvres politiciennes. Faire cette réforme, c'est l'intérêt de la France. (*Les députés du groupe SRC se lèvent et applaudissent.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 465

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 janvier 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 janvier 2013](#)